

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 10

Rubrik: Communiqués ; Compte rendus ; Convocation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous opérons entre mon fils, un ouvrier, et moi-même plus de mille ruches. Nous commençons nos ruches à neuf au mois d'avril ; ce printemps nous en avons 1 050 paquets de 2 livres avec la reine ; ces 1 050 ruches dans 32 différents ruchers les plus éloignés à 48 km. de notre centre d'exploitation.

Si vous êtes intéressé ce serait un plaisir de vous envoyer quelques photos de notre exploitation.

Veuillez agréer Monsieur, mes respectueuses salutations.

From the apiary of
L. REGAMEY & SON
Wabamun, Alta.

Réd. Si l'année 1961 n'a pas été généreuse pour les apiculteurs suisses, elle paraît l'avoir été par contre pour les apiculteurs canadiens. Les maigres résultats des pesées en Romandie que notre Journal annonçait à nos compatriotes d'outre-Atlantique, provoquaient certainement parmi eux, un sourire teinté peut-être d'un peu de sympathie !

Une récolte d'environ 106 kg de miel par colonie est bien significative ; ce n'est pas à cette cadence que l'apiculteur suisse peut extraire, aussi notre compatriote préfère-t-il se faire piquer au Canada où le miel coule à flots, qu'en Suisse où les sources de nectar paraissent tarir.

Journal suisse d'apiculture.

Communiqués

Fédération Cantonale Neuchâteloise d'Apiculture

Les inspecteurs des ruchers sont instamment priés de verser au compte de chèque postal de la Fédération Cantonale Neuchâteloise d'Apiculture au Locle, No IV b. 1655 le montant des taxes perçues pour les non-membres, (60 cts par colonie).

Ils voudront bien également faire parvenir au soussigné pour contrôle, la documentation reçue pour cette perception soit, carnets ou feuilles de quittances utilisés et non utilisés. Merci à tous.

Le caissier de la Fédération :
J. A. Fahrny
Hôtel de Ville 21
Le Locle.

Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance mutuelle obligatoire contre les maladies des abeilles

Une épidémie de loque américaine sévit à Valangin où deux importants ruchers ont dû être détruits. Aux Sagnettes s/Boveresse et à la Montagne de Travers, la loque européenne est signalée.

Le ban est donc provisoirement établi pour les localités de Valangin, Boudévilliers, Coffrane, Fenin, Vilars, Saules. Tout commerce ou transfert d'abeilles sous une forme ou une autre sont ainsi formellement interdits. Tous les renseignements utiles sont donnés par l'inspecteur en chef, M. Henri Porret à Fresens.

Nous rappelons également aux inspecteurs régionaux en retard que :

1. L'original du bordereau des primes encaissées doit être retourné, après avoir été conformément rempli, à M. W. Keiser, caissier, Carrels 19 à Peseux.

2. Le montant des primes encaissées est à verser au compte de chèque postal No IV 821, après déduction du 20 % de commission et frais de port.

3. Le carnet d'inspection est à retourner à M. André Roulier, adjoint, à Gorgier.

L'exécution rapide de ce travail facilitera dans une notable mesure la tâche de chacun. D'avance nous vous en remercions.

Le président.

Compte rendus

Section Grandson et Pied du Jura

Vive le jambon et la... soupe aux pois

A fin juillet, la grande famille que forme la société d'apiculture Grandson et Pied du Jura, avait choisi Sermuz sur Yverdon pour sa traditionnelle assemblée sortie d'été.

Sermuz, qui a distance déjà nous laisse admirer la superbe décoration florale de la très belle ancienne maison de M. et Mme Dutoit, agriculteurs ; Sermuz, ce charmant hameau dont chaque participant gardera une profonde impression d'une vie simple et calme dont le parfum de la serviabilité se répand partout.

Si les comitards sont déjà sur place à 9 heures, les membres accompagnés de leur famille arrivent dès 10 h. pour la visite du rucher de M. Dutoit qui, à l'instar de tous les apiculteurs d'ailleurs, s'est malheureusement trouvé dans l'impossibilité de présenter cette année des hausses entièrement pleines.

Puis l'apéro et l'onctueuse soupe aux pois, traditionnellement offerts par la société, ont prélué à l'ambiance nécessaire pour l'attaque de quatre jambons à l'os. Une pame spéciale aux cuistots officiels des apiculteurs M. et Mme Duruz, d'Ependes, bien secondés pour la circonstance par Mme Maire, de Fiez, et Mme Dutoit, la maîtresse de céans, et son fils Claude.

Après le café, bien cougné pour quelques-uns, le dynamique président M. Gustave Sueur, de Corcelles/Concise, qui est aussi président de la fédération Vaudoise des sociétés d'apiculture, fit un exposé technique de grande valeur et fort goûté, sur l'apiculture actuelle ; pendant ce temps, un renard (un tout gros à plume pour la circonstance) fit courir tous les jeunes nemrods du jour de cette gente apicole.

Le thé pour les aînés, la limonade et les plaques de chocolat pour les enfants, le tout de nouveau offert par la société, furent le point final de la partie officielle de cette traditionnelle journée apicole à laquelle participèrent une huitantaine de personnes.

Un grand merci à la famille Dutoit, de Sermuz, pour son dévouement, aux organisateurs et à toutes les personnes qui les ont secondés. Merci aussi aux comitards qui, en sachant distraire les jeunes à chaque occasion, assurent la relève future de notre apiculture.

Bravo aux quelques sympathiques St-Crix lesquels, encore tout heureux d'avoir fraternisé avec leurs amis du bas, se sont trompés de route et ont écourté le retour en passant par Onnens ce qui fit dire par un comitard : ah ! cette eau d'Onnens....

Après le succès obtenu lors des sorties précédentes de Concise, Vugelles, St-Croix et Ependes, Sermuz est un nouveau fleuron à l'actif de la société d'apiculture Grandson et Pied du Jura.

Le renard.

Assemblée de la Fédération jurassienne d'Apiculture

En ce beau dimanche du 10 septembre, la Fédération jurassienne d'apiculture tenait ses assises à l'hôtel Bellevue à Saignelégier.

Nos amis de la section des Franches-Montagnes avaient bien organisé cette petite fête, car il s'agissait plutôt d'une fête, puisque pour cette fois, des questions administratives ne figuraient pas au programme. Malheureusement, nos amis des Franches-Montagnes ont été déçus en voyant cette faible participation. Neuf cents circulaires ont été expédiées, cinquante membres environ sont présents, quarante seulement prennent part au banquet.

Pourquoi tant d'abstentions qui découragent les organisateurs ?

Est-ce par désintéressement ? Nous ne le croyons pas ! Il est si difficile de trouver un dimanche où il n'y a pas plusieurs manifestations. Est-ce l'année apicole déficitaire qui en est la cause ? Peut-être !

M. Joseph Biétry, jun., président de la section des Franches-Montagnes, président du Comité d'organisation, que nous remercions ainsi que ses collaborateurs, pour la manière impeccable avec laquelle ils ont organisé cette belle journée, ouvre les feux par un discours empreint de poésie.

Voici quelques passages retenus :

« ... La section des Franches-Montagnes est fière et heureuse de vous accueillir. Puissiez-vous passer chez nous quelques heures de délassement et de joie. Puissiez-vous rentrer ce soir dans vos foyers ivres de beauté et débordants d'amitié.

Ivres de beauté, car en faisant appel à M. Bachmann, le poète du Doubs, vous pourrez contempler les innombrables et émouvantes richesses d'un pays que vous voudrez découvrir à votre tour.

Ivres d'amitié, car l'apiculteur aime rencontrer ses collègues : faire part de ses impressions, de ses trouvailles, de ses succès, voire de ses échecs. »

M. Péquignot, maire de Saignelégier, par l'intermédiaire de M. Biétry, transmet le salut des autorités communales. Nous l'en remercions vivement.

M. Wiesmann, président de la Fédération jurassienne d'apiculture, nous adresse également ses souhaits de bienvenue. Il nous donne des renseignements très intéressants sur les futurs statuts de la caisse d'assurance cantonale pour la loque et l'acariose.

M. Gassmann, membre du comité de la Romande, nous apporte le salut du C. C. et nous renseigne sur les travaux faits par nos organes dirigeants. Merci à M. Gassmann pour ses conseils judicieux. Il regrette toutefois qu'il n'y ait pas eu à l'ordre du jour de la présente assemblée un sujet apicole à traiter, peut-être aurions-nous eu plus de participants.

Après un dîner excellent et copieux servi à l'hôtel Bellevue, tous les participants se retrouvent à l'Hôtel de Ville où M. Bachmann nous présentera des vues magnifiques sur le Doubs.

M. G. Bachmann, président de la société « Les Sentiers du Doubs », nous présente ses projections : « Le Doubs dans les quatre saisons ».

Grâce à ses vues magnifiques, nous avons l'illusion de suivre, pendant près de trois heures, les rives de la grande rivière aux reflets d'ardoise qui, tantôt semble dormir aux creux des roches abruptes, tantôt s'attarde dans le vallon ou se précipite dans une chute profonde.

L'artiste de talent qu'est M. Bachmann a su nous révéler les beautés du Doubs dans tous ses coins et recoins, à toute heure du jour, en toute saison. Ses clichés nous ont rendu fidèlement les tons différents de ses ondes et les mirages surprenants où le ciel, les nuages, les rives, les maisons et les coteaux se reflètent avec une grande pureté. Nous ne savons qui admirer le plus en

M. Bachmann : l'artiste, l'observateur ou le photographe. Nous ne pouvons que le remercier chaleureusement de prendre la défense d'une région qu'il nous apprend à mieux connaître.

Comme Jules Baillods, nous avons envie de dire :

O ! beau grand fleuve de tristesse... belle et sombre rivière... laisse-moi te chanter et te redire encore que je t'aime...

A cause de cette magnifique indifférence, parce que les saisons de la terre et les bruits de ce monde ne sauraient troubler ta certitude, ta foi en ton destin.

A cause de ta lenteur qui sait attendre.

A cause de ta sagesse qui a pesé, jugé...

A cause de ce recueillement que tu nous imposes.

B. C.

Convocation

Société Genevoise d'Apiculture — Genève

Réunion amicale mensuelle, le 9 octobre 1961, au local 4, rue de Cornavin, Café de la Grappe Genevoise à 20 h. 30.

Sujet : Causerie avec projections lumineuses par M. A. Duperret, assistant du Laboratoire de Chimie Agricole de Genève, **Beauté et diversité de la flore suisse.**

Le Comité de la société vous prie d'assister très nombreux à cette très intéressante conférence.

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale est fixée au samedi 14 octobre à 20 h. 15, à l'hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

Communications du Comité. — Forum : L'année apicole 1961.

Venez nombreux annoncer votre récolte ou reprendre courage.

Le Comité.

NOUS ACHETONS au comptant

MIEL SUISSE

SCHAAD & Cie S.A. Denrées coloniales en gros, Bâle 1.

Apiculteurs, faites vos achats auprès des établissements apicoles qui font de la publicité dans notre Journal.



A VENDRE r u c h e r s pour 8, 12 et 20 colonies suisses, facilement démontables, en pin de montagne.

U. Weber-Aeberhard, Construction de ruchers Eichmat/Riggisberg BE Tél. (031) 67 45 66

LA RUCHE RAYONNANTE. Brochure No 4 du centre d'études apicoles de Tunis, par Robert LUTZ et L. H. Traitement des maladies apicoles. En vente : Prix 1 fr. 50, chez Paul Leuba, Billodes 61, Le Locle. CCP IVb 1899. Tél. 5 44 91.